

Table ronde 3 : Idées et Outils de la fabrique citoyenne

Journées d'étude BiblioPat 2018

LIEU : Maison des Sciences de l'Homme – Campus Condorcet, La Plaine Saint Denis

DATE : 23 novembre 2018

PARTICIPANTS (dans cet ordre) : Brigitte Guigueno, Véronique Gaillard , David-Jonathan Benrubi, Alexandre Jury

INTRODUCTION / Sabrina Le Bris, modératrice

Après s'être longtemps tenues à l'écart des bruits du monde, les institutions patrimoniales ont redécouvert leur rôle dans l'éveil et dans la consolidation de la conscience citoyenne de nos contemporains il n'y a pas si longtemps, et sans doute plus tardivement que ne l'ont fait les bibliothèques de lecture publique par exemple. Elles ont commencé à se demander pour qui et pourquoi elles conservent. L'idée du patrimoine comme bien commun a à la fois précédé confusément et découlé de cette question, avec l'obligation inhérente de valoriser ce patrimoine.

A son tour, cette reconnaissance du patrimoine comme bien commun vient fonder, progressivement, le postulat de son utilité citoyenne : les biens communs se font rares, leur emprise dans la société diminue au profit de celle du domaine marchand et de l'individualité. Dans ces conditions, les inégalités délitent le lien social. L'ancrage du patrimoine dans le temps lui confère la dimension collective propre à inspirer une soif d'histoire commune, voire d'une communauté de destin et d'aspirations.

De la même manière que la dématérialisation de l'information et des services a renforcé - paradoxalement en apparence – la nécessité de faciliter la rencontre au sein de bibliothèques tiers lieux, de même l'accès immédiat, pléthorique et labyrinthique, de chacun aux commentaires historiques ainsi qu'au foisonnement d'analyses plus ou moins solides sur l'état du monde et de la société, rend-il plus impérieux le besoin de retourner aux fondements du commun, aux sources, à l'objet patrimonial, au document.

Cette injonction nouvelle de valorisation rencontre une forte demande du public et l'expression manifeste de sa curiosité et de sa satisfaction. Pourtant, cela ne suffit probablement pas à nouer solidement les liens qui font tenir – de plus en plus difficilement entend-on parfois – entre elles les différentes composantes du corps social.

Pour aller au-delà, il semble nécessaire de se porter à la rencontre du citoyen en devenir ou accompli, par des actions volontaristes qui lui laissent la part belle et le rendent acteur de cette appropriation commune.

On a considéré sous quatre aspects différents au moins, que nous allons illustrer par les expériences des témoins ici présents, l'utilité citoyenne de la valorisation du patrimoine conservé par les institutions qui en ont la charge :

- La nature même de certaines archives touche directement à la vie citoyenne : de sa naissance à sa mort, et dans bien d'autres circonstances de son existence, chaque citoyen est une part

intégrante de la cité : cela fournit donc une mine potentielle d'activités pédagogiques pour un « parcours citoyen » dont **Brigitte Guigueno, conservatrice en chef chargée de la politique au Service interministériel des archives de France**, présentera quelques exemples, qu'elle a réunis et contextualisés à destination des professionnels de la médiation et des enseignants sur le portail France Archives ;

- La connaissance d'un patrimoine commun et son appropriation par des citoyens en devenir – jeunes ou primo-arrivants – peut être tout à la fois un facteur d'ancrage et de partage : **Véronique Gaillard, de l'atelier Canopé du Val d'Oise** exposera le résultat d'ateliers de médiation rassemblés sous les titres « Raconte ta vie de château » et « Raconte ta ville » destinés à ces publics ;
- La mise en relation d'un individu ou d'un groupe avec un objet patrimonial vient remettre en cause les représentations historiques et montrer que celles-ci sont également l'objet d'une construction subjective : l'histoire est un entrelacs de faits objectifs et de représentations qui peuvent se dépasser. **David-Jonathan Benrubi, directeur de la médiathèque d'agglomération de Cambrai**, évoquera ce qu'il nomme « socialiser le patrimoine » au travers d'une initiative très originale autour de l'exposition inaugurale de la future médiathèque.
- Pour cette raison, l'appropriation d'un patrimoine commun par une communauté vient souvent modifier dans un sens positif sa représentation du territoire et de l'histoire communs, ce qui peut alimenter les bases d'un désir d'avenir commun : les citoyens, comme les élus, en sont demandeurs et une forme de contrat doit donc être établie en ce sens entre l'institution de conservation, ses élus et ses habitants : c'est le sens du PCSES dont **Alexandre Jury, directeur-adjoint responsable du patrimoine écrit à la médiathèque intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges**, expliquera les différentes phases et composantes, ainsi que les dimensions citoyennes.